



## Classe virtuelle

# Angine : délivrance sans ordonnance des antibiotiques

### Objectifs

---

- Appliquer les logigrammes figurant en annexe I de l'arrêté du 17/06/2024 dans la prise en charge des patients présentant des symptômes liés à l'angine
- Contacter le médecin prescripteur le cas échéant (dispositif de prescription d'une ordonnance de dispensation conditionnelle)
- Adresser le patient à un médecin le cas échéant (application du logigramme)
- Déterminer les situations où la délivrance d'antibiotique selon le schéma des logigrammes 1 et 2 n'est pas possible.

**Cette formation n'intègre pas la séquence relative à la réalisation des TROD.**

*Cette formation est conforme au cahier des charges stipulé dans le JO du 18 juin 2024. Elle est destinée aux pharmaciens d'officine désirant réaliser les tests rapides oro-pharyngés d'orientation diagnostique des angines à streptocoque du groupe A mentionné au tableau n°4 de l'annexe I de l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2016 selon les modalités décrites dans les logigrammes 1 et 2, figurant à l'annexe I du présent arrêté.*

### Durée

---

4h en classe virtuelle – de 9h à 13h ou de 14h à 18h

### Prérequis

---

Ne peuvent s'inscrire que les pharmaciens d'officine ayant déjà validé la formation au titre de l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2016 (TROD en général) ou au titre de l'arrêté du 29 juin 2021 (TROD angine à streptocoque du groupe A).

### Public visé

---

Pharmaciens d'officine

### Formateurs

---

- Christine Caminade, pharmacien formateur
- Philippe Minighetti, pharmacien formateur
- Nathalie Barrès, pharmacien formateur
- Isabelle Savoyaud, pharmacien formateur
- Docteure Agnès FERRAUD - Médecin urgentiste, formatrice auprès des IDE et des Internes
- Docteure Olfa JOUINI - Médecin Régulateur, Médecin du Travail, formatrice auprès des IDE et des Internes

### Programme de la formation

---

#### Accueil

- Présentation du programme et des objectifs de la formation
- Expression des attentes des stagiaires



- Questionnaire d'autoévaluation sur les connaissances fondamentales

### **Séquence 1 (2h) : Signes et symptômes de l'angine et prise en main du logigramme**

- Identifier et repérer les signes et symptômes d'une angine et connaître les diagnostics différentiels
- Point d'attention sur les situations devant conduire à une réorientation vers un médecin
- Logigrammes de la prise en charge des symptômes d'angine (mal de gorge non fébrile), avec la formation sur l'ensemble des étapes, en insistant sur les facteurs d'exclusion et les situations nécessitant une réorientation médicale en urgence
- Identification des traitements pris par le patient (sur présentation d'ordonnance ou à l'interrogatoire) nécessitant une réorientation vers le médecin

### **Séquence 2 (1h) : Observation des amygdales et score de Mac Isaac**

- Démonstration de la recherche d'adénopathies cervicales antérieures sensibles ou douloureuses
- Présentation de visuels d'amygdales normales
- Présentation de visuels d'hypertrophie unilatérale des amygdales de déviation médiane de l'amygdale d'œdèmes ou voussure du voile ou de luvette déviée du côté sain
- Présentation de visuels d'angine, dont angine pseudomembraneuse, angine vésiculeuse, angine ulcéreuse ou ulcéro-nécrotique et phlegmon de l'amygdale

### **Séquence 4 (1h) : Prescription**

- Présentation des recommandations de la HAS (en vigueur) : Choix et durée de l'antibiothérapie, sensibilisation au bon usage des antibiotiques et à la lutte contre l'antibiorésistance et des autres références bibliographiques pertinentes
- Présentation des molécules : posologie, durée de traitement, voie d'administration, des allergies et contre-indications à rechercher, des effets indésirables et des précautions d'emploi (cf. Résumé des Caractéristiques du Produit (RCP), et des règles hygiéno-diététiques à communiquer au patient
- Rappel du risque d'automédication par AINS et aspirine et de l'importance de la recherche de traitements personnels éventuels
- Traçabilité et partage des informations avec le médecin traitant.  
Conformément à l'article R5125-33-11 du CSP, le pharmacien inscrit dans le dossier médical partagé du patient ses nom et prénom d'exercice, la dénomination du médicament délivré, la date de réalisation du test rapide d'orientation diagnostique.  
À défaut de cette inscription, il délivre au patient une attestation qui comporte ces informations. En l'absence de dossier médical partagé et sous réserve du consentement du patient, le pharmacien transmet ces informations à son médecin traitant. La transmission de cette information s'effectue par messagerie sécurisée de santé répondant aux conditions prévues à l'article L. 1470-5, lorsqu'elle existe.»
- Présentation de 2 cas pratiques

**Les horaires, durées sont donnés à titre indicatif.**

**Se référer à la convocation envoyée par CERP Rouen Formation pour connaître les horaires définitifs.**



## Méthodes pédagogiques :

---

Les formateurs interviennent en direct auprès des stagiaires via l'outil ZOOM. L'outil permet la présentation d'un support de cours en direct, le partage d'écran (vidéo, ...), l'interactivité avec les stagiaires, qui peuvent intervenir quand ils le souhaitent pour poser leurs questions. Le déroulé de la formation est adapté aux exigences du format distanciel (alternance de séquences courtes, pauses régulières).

La pédagogie est axée sur la découverte et l'expérimentation. Elle alterne la présentation d'exposés théoriques et d'exercices pratiques (étude de cas, exercices d'application, échanges d'expériences, démonstrations produits). Ces exercices permettent au formateur de s'assurer de l'assimilation des contenus et favorisent les échanges, la confrontation des idées et le partage de bonnes pratiques.

## Moyens pédagogiques :

---

- Support visuel (diaporama PowerPoint) partagé via le logiciel ZOOM
- Matériel utilisé : le logiciel ZOOM permet au formateur d'y partager son support de cours. Les stagiaires s'y connectent via internet et peuvent y poser leur question tout au long de la formation (à l'oral ou sous forme de chat). L'outil permet la traçabilité des connexions.
- Book de formation (support diffusé) transmis par mail aux stagiaires avant la formation
- Interactivité du groupe, échanges et partage des expériences de chacun

*Matériel nécessaire pour la classe virtuelle : ordinateur avec accès internet, micro, enceintes et webcam. Toutes les informations pour accéder à la classe virtuelle sont communiquées par mail. Il est conseillé de se connecter à la classe de classe virtuelle 15 minutes avant le début de la formation.*

## Modalités d'évaluation de la formation

---

- Tour de table pour connaître les attentes des stagiaires
- Une auto-évaluation des connaissances est effectuée en début et en fin de formation pour valider l'acquisition des connaissances par les stagiaires
- Fiches de satisfaction portant sur l'évaluation de la formation
- Un questionnaire « à froid » est adressé 2 mois après la formation

**Une attestation de formation est remise par le formateur au stagiaire sous réserve d'avoir validé à minima 8 items sur les 10. Un certificat de réalisation est adressé à l'employeur.**

Modalités d'accessibilité aux personnes handicapées : nous contacter par mail à [contactformation@cerprouenformation.fr](mailto:contactformation@cerprouenformation.fr)